

Annexe 2
FICHE D'INSCRIPTION
A L'INTERNAT

Photo

Année Scolaire 2023 - 2024

ÉTUDIANT

Nom : Date de Naissance :
Prénom : Classe :
N° de Chambre :

RESPONSABLES LÉGAUX:

Père ou Tuteur :

Nom : Prénom :
Adresse :

Mère ou Tuteur :

Nom : Prénom :
Adresse :

TELEPHONES OBLIGATOIRES

(Le lycée doit pouvoir vous joindre à tout moment à partir de 17h00)

PÈRE ou TUTEUR :

Domicile :
GSM :
Travail :

MÈRE ou TUTEUR :

Domicile :
GSM :
Travail :

CORRESPONDANT :

Domicile :

GSM :

Travail :

ÉTUDIANT :

GSM :

AUTORISATION DE SORTIE PERMANENTE : Cochez ci-dessous la nuit d'absence

LUNDI

MARDI

MERCREDI

JEUDI

L'élève interne ou ses responsables doivent signaler l'absence dès le lundi matin à la vie-scolaire au 02.62.58.84.60 ou auprès de Mme CARPIN au 06.92.38.21.80 ou au 06.92.29.29.79. **Un étudiant accueilli à l'internat qui ne se rendrait pas en cours la journée s'expose à des sanctions disciplinaires.**

Vu et pris connaissance le

Signatures obligatoires

Les responsables

L'étudiant

ENGAGEMENT DU CORRESPONDANT

Je désigne comme correspondant auprès de l'administration du lycée

CORRESPONDANT

Nom : Prénoms :

Adresse :

Numéros de Téléphone :

Domicile :

GSM :

Travail :

Rôle du correspondant

Celui-ci s'engage

- à représenter les responsables légaux auprès du lycée
- à prendre la responsabilité de l'étudiant lorsque les circonstances l'exigeront

En cas de fermeture du lycée et / ou de l'internat

En cas d'exclusion temporaire (sanction disciplinaire) sur le champ

En cas d'évacuation sanitaire

En cas d'alerte cyclonique ne lui permettant pas de regagner son domicile

Si le correspondant est injoignable ou prétend être indisponible, également en cas de déclaration abusive (correspondant inexistant, non averti par les responsables), les responsables légaux devront se rendre immédiatement disponibles en cas de besoin pour rejoindre le lycée toute affaire cessante.

Vu et pris connaissance le

Signatures obligatoires

Le correspondant

les responsables légaux

l'étudiant